



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1999

Conventions Ville de Niort / Associations Diverses

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mars 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Mars 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.
Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99140

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 1999

Vie Associative/Jumelages

Conventions Ville de Niort / Associations Diverses

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Niort Hand Ball	14.000 F
- Aéro club des Deux Sèvres	50.000 F
- Judo Club Niortais	17.500 F
- Basket Club Niortais	90.000 F
<i>Imputation budgétaire : 920251 - 6574 # 03137</i>	

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire expose

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- Capella Musicale	2.000 F
<i>Imputation budgétaire : 920 .251 - 6574 # 03137</i>	
- Mensa Sonora	85.000 F
<i>Imputation budgétaire : 923.111- 6574 # 03130</i>	
- Association des Supporters et Cabarets St Flo	4.300 F
<i>Imputation budgétaire : 920 .251 - 6574 # 03161</i>	

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire expose

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- ANJCA	5.000 F
<i>Imputation budgétaire : 920 .251 - 6574 # 03161</i>	

Monsieur le Maire expose

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- Association des Paralysés de France	2.000 F
<i>Imputation budgétaire : 920 .251 - 6574 # 03161</i>	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,

- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC